

RÔLE DE L'IPRP D'UN SST, RÉFÉRENT TECHNIQUE AMIANTE



2 jours

2020

10.11 décembre



IPRP



909 € HT – Repas inclus

Référence : 17TNCH001

Prérequis

Exercer en service de santé au travail.

Objectifs

- Identifier les matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et les conséquences de l'exposition des travailleurs sur leur santé.
- Acquérir les dernières évolutions réglementaires.
- Appréhender les rôles respectifs du médecin du travail, de l'IPRP et leurs synergies.

Programme

Jour 1

- Rappels réglementaires depuis 2012.
- Rappels sur caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses principaux effets sur la santé.
- Rappels sur les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante et être capable d'alerter.
- Rôle du médecin du travail.
 - La prévention du risque amiante.
 - Les processus de travail et modes opératoires.
 - Les conditions de travail (pénibilité, durée des vacations, procédure de décontamination).
 - La stratégie d'échantillonnage des prélèvements atmosphériques.
 - Les notices de poste.
 - La fiche et attestation d'exposition.
 - L'élimination des déchets.
 - La procédure de secours.

Jour 2

- Apport de l'IPRP, référent technique amiante, pour le médecin du travail.
 - Analyse critique des plans de retrait (processus, stratégie d'échantillonnage, durée des vacations, gestion des déchets).
 - Analyse des modes opératoires, et procédures notamment d'habillage (ÉPI).
 - Conseils en entreprise, visite de chantier.
 - Formation interne au SST sur ces éléments.
- Coopération médecin du travail – IPRP référent.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques illustrés et analyse de cas pratiques.
- Évaluation théorique et pratique des acquis du stage.

DÉROULEMENT

- 9h 00-12h 30/13h 30-17h 00
- Supports de cours inclus.
- Évaluation globale de la formation.
- Évaluation des acquis de la formation : autoévaluations, quiz ou analyses de cas.
- Remise d'une attestation de fin de stage.



Organisme de formation
certifié ISO 9001:2015,
ODPC, datadocké